

CONDITIONS FINANCIERES L.P. 2018 – 2019

Frais de dossier pour la 1^{ère} inscription dans l'établissement : 25 euros

CONTRIBUTION DES FAMILLES	
Classes	10 paiements de :
CAP ECMS + BAC PRO GA / COM	69,20 €
CAP Coiffure ou M.C.	154,30 €
BAC PRO AMA & ESTH	171,40 €

Réductions sur contribution des familles

Pour les fratries scolarisées dans l'ensemble scolaire Notre Dame (Hors BTS) :

15 % pour le 2^{ème} enfant

30 % pour le 3^{ème} enfant

80 % pour le 4^{ème} enfant

RESTAURATION -- 2 restaurants scolaires : self ou cafétéria (Ajouter la contribution des familles)				
4 jours fixes par semaine	3 jours fixes par semaine	2 jours fixes par semaine	1 jour fixe par semaine	Repas exceptionnel
10 paiements de :				10 repas 61,00 €
56,80 €	42,60 €	28,40 €	14,20 €	
Facultatif : Option EQUITATION : 590 € / Cotisation APEL : 21 € (montants annuels)				

INTERNAT (hébergement + restauration) (Ajouter la contribution des familles)	10 paiements de :
	286,30 €

Internat : 1 chèque de caution dégradations : 100 € à remettre le 1^{er} jour d'internat

Nous conseillons vivement aux familles d'opter pour le prélèvement (de septembre à juin)

- ❖ Si vous avez choisi le prélèvement, la restauration et l'internat seront prélevés avec la contribution.
- ❖ Pour les repas exceptionnels, le paiement doit nous parvenir avant le passage au restaurant scolaire.

Carte de restauration : Elle est délivrée lors de l'entrée de l'élève dans l'établissement et sera conservée pour la suite de la scolarité. La carte est sous l'entière responsabilité de l'élève. Elle permet 1 seul repas par jour. En cas de perte ou de détérioration, elle sera facturée 6.50 €.

Il peut être demandé, en cours d'année, une participation financière pour diverses activités pédagogiques ou voyages proposés aux élèves.